

# DEMANDE AIDE ENERGIE 2023

*Tout dossier incomplet ne sera pas étudié*

## Pièces à Fournir IMPERATIVEMENT pour l'étude de la demande :

- |   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Carte d'identité ou livret de famille    | <input type="checkbox"/> Justificatif des pensions de retraite | <input type="checkbox"/> Avis d'impôt sur le revenu 2022 | <input type="checkbox"/> Dernière facture d'énergie |
| <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile moins de 3 mois | <input type="checkbox"/> Attestation CAF                       | <input type="checkbox"/> Dernière déclaration de revenu  |   |
| <input type="checkbox"/> Quittance de loyer                       | <input type="checkbox"/> 3 derniers bulletins de salaire       | <input type="checkbox"/> Attestation pôle emploi         |   |

### PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – RGPD

(Règlement général à la Protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018.)

Les données personnelles communiquées au CCAS de la Ville de Cormelles le Royal sont légitimes et nécessaires à l'instruction et au calcul de l'aide énergie que vous sollicitez. Elles sont traitées par les personnels du CCAS soumis au devoir de confidentialité et conservées 12 mois après la fin de la prise en charge pour des raisons comptables. Dans le cas de refus de votre demande d'aide, les données sont immédiatement détruites. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel. Vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification de vos données que vous pouvez exercer sous certaines conditions. Pour toute question relative à l'application de la législation en vigueur en matière de protection des données personnelles, vous pouvez contacter par courrier avec copie de votre pièce d'identité la Direction du CCAS de Cormelles le Royal à l'adresse suivante : 20, rue de l'église ou auprès de la déléguée protection des données : [dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr](mailto:dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr). Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée, il vous est possible de former une réclamation auprès de Commission nationale informatique et libertés (CNIL) [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

### CONSENTEMENT DU BENEFICIAIRE

Dans le cadre d'une demande d'aide sociale, M / Mme .....a / ont pris connaissance de la manière dont sont traitées ses / leurs = données personnelles par le CCAS de Cormelles le Royal et y consent (ent).

Je (Nous) soussigné (es) .....  
Certifie (ons) l'exactitude des informations fournies.

Date : ..... Signature de (ou des) intéressé(s)

*Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.*

## RESERVE AU CCAS

Dossier complet déposé le .....

### CALCUL DU MONTANT DE L'AIDE ENERGIE

Revenus	
Nombre d'UC	
Revenus / nombre d'UC	
Tranche	
<b>Montant de l'aide attribuée</b>	

### COMPOSITION DU FOYER

Nom et prénom	Date de naissance	téléphone	Situation professionnelle	Employeur
<b>Situation familiale</b>				
<b>Adresse du foyer</b>				
<b>Mail</b>				
<b>N° Allocataire CAF</b>				
PERSONNES A CHARGE				
Nom et prénom	Date de naissance	Lien de parenté	Situation professionnelle	Employeur ou établissement scolaire
<b>Nombre de personnes</b>				

### REVENUS MENSUELS DU FOYER

	Demandeur	Conjoint	Autres	Total foyer
Salaires : Moyenne des 3 derniers mois	€	€	€	€
Prime d'activité	€	€	€	€
Retraite (principale complémentaire)	€	€	€	€
Indemnités journalières	€	€	€	€
Indemnités Pôle Emploi	€	€	€	€
Prestations CAF	€	€	€	€
RSA CAF/MSA	€	€	€	€
AAH ou pension d'invalidité	€	€	€	€
PCH	€	€	€	€
Pension alimentaire perçue	€	€	€	€
APL ou AL	€	€	€	€
Chèque Energie	€	€	€	€
Autres	€	€	€	€
<b>Total par personne</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>